



Flash Municipal

COMMUNE DE THENAY

MARS-AVRIL 2016

MAISONS ILLUMINÉES



Une nouveauté cette année : les maisons illuminées. Vous êtes nombreux à avoir décoré vos maisons pour Noël. Alors nous nous sommes promenés, la nuit tombée, dans les rues de THENAY à la découverte de vos magnifiques illuminations et pour vous remercier de nous avoir émerveillés, la municipalité a décidé, à l'instar des maisons fleuries, de vous décerner un diplôme et de vous offrir une décoration de Noël pour vous encourager à faire encore mieux en 2016 ! Cette année, le prix d'honneur a été attribué à Isabelle et Sylvain SENE. Bravo à eux. Sachez que le choix a été difficile, vous avez tous réalisé des prouesses !! Alors ce sera peut-être vous qui remporterez le prix d'honneur l'année prochaine !



LA VIE DU VILLAGE

VOEUX DU MAIRE



Extrait du discours du Maire lors de la cérémonie des vœux :

« Une année terrible vient de se terminer. J'espère et je souhaite de tout cœur que nous avons passé le plus dur mais je reste sceptique. Les attentats du 7 janvier à Charlie Hebdo et le 13 novembre au Bataclan et alentours nous ont tous bouleversés. Comment oublier les martyrs de Charlie victimes d'avoir fait leur métier sans réserve et ceux du Bataclan victimes d'avoir aimé la vie au cours d'une soirée parisienne comme nous en avons tous passée et qui s'est terminée dans l'horreur. Quelle honte de frapper ainsi des innocents et si jeunes pour la plupart.

Je vais refermer cette douloureuse parenthèse pour vous parler de notre commune et de ce qui s'y passe.

Tout d'abord, le remplacement de notre boucher qui s'est fait tout en douceur. Nous n'aurions pas rêvé mieux. Bravo à Rodolphe et Aurélie et merci à Jean-Paul et Patou pour cette succession parfaite.

Les locaux de la garderie périscolaire sont sortis de terre. Les travaux avancent et nous espérons pouvoir réutiliser le parking de l'école très prochainement. Ce sera une belle et utile réalisation.

Un nouveau local artisanal a vu le jour. Vous pouvez désormais vous adresser à HydroElec pour vos travaux de plomberie et d'électricité. Vous aurez affaire à deux jeunes artisans très performants et très agréables de surcroît.

Dans les projets, nous sommes en phase terminale d'acquisition de la maison de Berthe Auger sur la place de l'Eglise pour la somme de 30 000 €.

L'étang du Roger, est enfin tombé dans l'escarcelle de notre commune. Cet achat a coûté 254 300 € TTC, frais de notaire compris. Sur ce prix, il faut déduire 100 000 € de subvention obtenue auprès de la Communauté de Communes.



Nous allons devoir faire une modification de notre PLU par le biais de la Communauté de Communes qui est maintenant compétente dans ce domaine afin de modifier le zonage de l'étang qui n'est pas adapté à la construction des chalets que nous voulons y implanter. L'opération coûtera environ 12 000 € pour un délai d'exécution de 12 mois.

Concernant notre station d'épuration, elle est maintenant complètement terminée. Elle nous a coûté 709 963 € HT, les réseaux de Phages, de la Touche et de la Garenne nous ont coûté quant à eux 894 316 € HT. Tous ces investissements seront amortis sur 15 ans (14 maintenant).

Je voulais aussi vous apporter quelques précisions sur le paiement de la redevance eau et assainissement. Beaucoup d'erreurs se sont glissées dans la facturation. En tout état de cause, n'hésitez pas à nous contacter en cas de facture démesurée, nous serons très souples à cet égard, l'erreur est humaine et nous serons soucieux d'y remédier. La situation sera rétablie l'année prochaine lors du nouveau relevé. En ce qui concerne la taxe d'assainissement, elle était bien opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2015 comme je vous l'avais annoncé puisque vous pouviez vous raccorder à partir de septembre et octobre 2014 comme beaucoup l'ont fait d'ailleurs.

Au risque de passer pour un radoteur, je vous dis, vous répète et vous rappelle qu'il faut absolument que vous vendiez vos terrains à bâtir AVANT 2019. Passée cette date, vous tomberez sous le couperet de la loi NOTRÉ. Si je me permets d'insister autant c'est que je sais que beaucoup de terrains à bâtir vont passer à la trappe et malheureusement nous ne pourrons absolument rien y faire. Rappelons tout de même que, de notre côté, nous avons fait le nécessaire auprès des constructeurs et bâtisseurs de maisons en leur signalant que la commune disposait de plus de 30 terrains à bâtir de superficies allant de 600 à 1500 m² et à partir de 20 000 € le terrain.

Je vais en profiter pour vous parler de la loi NOTRÉ contre laquelle nous nous sommes battus, et qui est malgré tout entrée en vigueur avec son cortège de dégâts et ce n'est qu'un début !

Pour les communes qui ne veulent pas réagir, elles perdront toute identité et de manière irréversible. Nous, nous n'avons pas l'intention de nous laisser faire malgré tout.

Hormis la mainmise sur les terrains à bâtir dont je vous parlais il y a quelques instants, cette loi n'accepte pas les communautés de communes de moins de 15000 habitants et, à très brève échéance, ces messieurs qu'on nomme grands instaureront d'office trois grandes communautés sur notre département : le Vendômois, Agglopolis et le Romorantinais auquel notre communauté sera rattachée au mépris de notre désaccord. Exactement comme vient de le faire Monsieur le Préfet en rattachant d'office la Communauté de Communes du Cher à la Loire à notre Communauté de Communes du Val de Cher Controis. Que vont devenir nos petits villages noyés dans ces mégapoles ? Quel sera le rôle de nos mairies dans l'avenir de nos bourgades ? (compétences optionnelles à partir de 2017 mais obligatoires à partir de 2020).

Je tiens à remercier la gendarmerie, les pompiers volontaires, la comptable du trésor, le comptable du trésor M. Godmer, le père Don Julien Fafart, nos enseignantes pour l'énorme travail réalisé auprès de nos bambins, toujours en regroupement avec Monthou sur Cher, nos artisans, commerçants et industriels sans oublier les associations thenaysiennes pour leurs multiples activités et leur dynamisme.

Je tiens à remercier l'équipe des employés municipaux qui fournit un travail exemplaire et tout particulièrement mes adjoints et mon conseil municipal, au sein duquel règne un esprit d'équipe où la plaisanterie et les rires accompagnent toujours le sérieux des débats. Un grand merci également à Jean-Marie Petit qui s'occupe de la gestion et de l'entretien du plan d'eau communal.

Mesdames, Messieurs, merci à vous tous d'être venus ce soir partager ces quelques moments de convivialité, que 2016 vous apporte ainsi qu'à vos proches douceur, amour, santé, prospérité et sérénité. Pour débiter cette nouvelle année, prenons le verre de l'amitié avant de partager le buffet qui vous est offert par la municipalité. La soirée sera animée par Ludo, un sarthois pure souche comme vous le confirmera son accent du terroir.





MAISONS FLEURIES



Vendredi 12 février, M. et Mme Xavier POPINEAU ont remporté le prix d'honneur des maisons fleuries. Derrière eux, une pléiade de participants récompensés, eux aussi, pour avoir participé à l'embellissement de notre village. Ont aussi été gratifiés les employés municipaux en charge du fleurissement qui apportent tout leur courage et tous leurs soins à l'entretien des nombreux parterres qui jalonnent notre jolie commune.

Merci à tous.

Malheureusement, hormis ceux qui se sont excusés et que nous remercions, les nouveaux thenaysiens ont brillé par leur absence, mais nous leur souhaitons néanmoins la bienvenue.

Il est bientôt temps de sortir brouettes, bêches et râteaux, les inscriptions 2016 démarrent dès maintenant. Nous comptons sur vous !

La soirée s'est terminée sur le verre de l'amitié.

SALLE PÉRISCOLAIRE



Les travaux de la salle périscolaire avancent à grands pas. Le plancher chauffant est terminé et la dalle a été coulée.



LA VIE DES ASSOCIATIONS



L'ATELIER THENAYSIEN



À l'Atelier Thenaysien, deux événements ont jalonné ce début d'année 2016 :

- ✚ Accueillies par Laetitia en cuisine et Christophe au service, toutes les adhérentes se sont retrouvées au restaurant « L'Essentiel » à Feings pour le plus grand plaisir des papilles et du moral. N'hésitez pas à leur rendre visite !!!
- ✚ L'Assemblée Générale de l'Association.
Le bilan de l'année est très positif. Chacune a pu se retrouver deux après-midi par semaine dans une ambiance conviviale.

Actuellement, quelques-unes des adhérentes travaillent à la réalisation de costumes pour la reconstitution de la bataille de Pontlevoy. N'hésitez pas à vous associer à cette démarche. Si vous êtes intéressés, les Pontiléviens et Pontiléviennes sont à la recherche de bénévoles et de figurants pour cette grande fête qui aura lieu début juillet.

En conclusion, l'Atelier Thenaysien est une association où il fait bon vivre et où l'on se retrouve avec plaisir.



LA BOULE THENAYSIENNE

Nous débutons cette nouvelle année, dans une ambiance toujours amicale et chaleureuse, avec un dîner dansant le

Samedi 05 Mars



AVEC L'ORCHESTRE DE MARYLINE
à partir de 18h à la salle des fêtes JEAN RABET à
THENAY 41
Soirée PAELLA 23€
Salade fromage
Dessert
Apéritif et vins compris
Inscription et réservation
02 54 32 91 81
07 61 56 36 75
Chez Nicole épicerie de Thenay

Le 24 avril nous organiserons une BROCANTE.

Notre assemblée générale a eu lieu le 19 février notre cotisation est passée à 12€/an, les entraînements auront lieu les mardis et vendredis de 14h à 18h.

Pendant la belle saison, un petit repas très sympa entre adhérents, aura lieu au stade.

FOOTBALL CLUB T.P.S (Thenay/Pontlevoy/Sambin)

Ci-joint calendrier des matchs à domicile pour les mois de Mars et Avril 2016

Séniors 5ème division poule B :

Dimanche 28 Février 2016 à 15 heures - stade de Thenay - FC - T.P.S 2 - Suèvres AS 2

Dimanche 13 Mars 2016 à 15 heures - stade de Thenay - FC - T.P.S 2 - Oisly AS 2

Dimanche 3 Avril 2016 à 15 heures - stade de Thenay - FC - T.P.S 2 - Mur AS 2

D'autre part des rencontres concernant les catégories jeunes pourraient se dérouler sur le stade de Thenay certains samedis, le matin ou l'après-midi suivant les caprices de la météo.

DATE À RETENIR : Samedi 26 mars 2016 soirée couscous organisée par le football club Thenay-Pontlevoy-Sambin à la salle des fêtes de Thenay inscription auprès du club au 02-54-32-56-23 ou à l'épicerie Nicole à Thenay.

L'association Vineuil Sport Qi Gong Le Lotus D'or

L'association Vineuil Sport Qi Gong Le Lotus D'or organise un stage de Qi Gong les samedi 12 et dimanche 13 mars à la Grande Maison place de l'église à Thenay.

Animé par Thierry VARSİ sur le thème "ouverture consciente", ce stage est ouvert à tous aux tarifs de 40€ la journée et 50€ pour les 2 jours.

Horaires : samedi de 9h45 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, dimanche de 9h45 à 12h00 et 14h00 à 16h30

Renseignements et réservations : D.LARRICQ au 06.82.35.76.73 ou C. LOMET au 02.54.56.84.41

Courriel : danqigong@orange.fr



L'ÉTÉ INDIEN



Les jeux sont repartis pour 2016 avec un nouveau bureau pour cette nouvelle année :

Président : GOUINEAU Joël

Trésorier : LEJARRE Robert

Secrétaire : STEIN Christiane

Membres : LAFONTAINE Odile et CHAUVIN Jacquelin

Nous sommes 26 adhérents. Venez nous rejoindre les 2^{èmes} mercredis de chaque mois

Nous jouons au TAROT, RAMI, BELOTE, TRIOMINO, RUMMICUB, etc.....

La cotisation est de 12 euros pour l'année. Ne restez pas seule ou seul, il y a toujours quelque chose à grignoter et à boire

Vous pouvez me contacter pour plus de renseignements : JOJO 07.61.56.36.75

À bientôt parmi nous.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (A.P.E.)

L'Association des Parents d'Élèves de Thenay et Monthou sur Cher prépare ses prochaines manifestations.

Notre Bourse aux vêtements, le dimanche 13 Mars à la Salle des Fêtes de Thenay, 2€/mètre, table et chaise fournies.

Puis notre Brocante Randonnée le dimanche 15 Mai 2016 au Plan d'eau de Monthou sur Cher.

Nos bénévoles retraitées sont toujours à l'œuvre pour nous fabriquer des lots tels que bandeaux à cheveux, sacs cabas, tricots, crochet, couture etc. Ces articles seront mis en vente lors de nos manifestations au profit des écoles.

Chaque personne ayant du temps libre et voulant se joindre à nous est la bienvenue.

Pour nous contacter / nous suivre : ape.thenay.monthou@gmail.com via Facebook ApeThenayMonthou

Tél: 06.47.19.86.91

À très bientôt



LA DRAISIENNE

Chers Thenaysiens et Thenaysiennes,

Lors de notre Assemblée Générale qui a eu lieu le 22 janvier 2016, notre nouveau bureau se compose ainsi :

PRÉSIDENT : Patrice BERTIN

VICE-PRÉSIDENTE : Aurélie VOISIN

SECRÉTAIRE : Sophie POPINEAU

TRÉSORIÈRE : Christelle ARCHAMBAULT

Membres : Odile LAFONTAINE, Laurent POPINEAU. 1 nouveau membre nous a rejoints : Bruno LUCAS, nous lui souhaitons la bienvenue.

Après 14 ans de membre actif dont un an en tant que Présidente, Sandrine MARTEAU a décidé d'arrêter. Un grand merci Sandrine pour ton aide au sein de la Draisienne.



Nous vous rappelons les dates pour nos manifestations 2016

- ↪ Lundi 28 Mars : Marche de Pâques à Phages,
- ↪ Dimanche 24 Avril : Concours de pêche à la truite à Thenay au « Plan d'eau communal »
- ↪ Mercredi 13 Juillet : Stand « Café des Délices » à Thenay pour les festivités de la fête Nationale.

Nous comptons sur vous, pour venir nombreux à nos manifestations.



LES BLEUETS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 :

Elle s'est tenue le 20 janvier dernier à la salle des associations de la mairie de Thenay.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de Jacques Auger, ancien président.

Le président des Bleuets a rappelé que la principale activité de l'association est axée sur la sauvegarde de la Grand'Maison, bien patrimonial privé.

Elle a été occupée une trentaine de fois.

Le volet finances a été présenté par le trésorier Pierre Galloux :

Compte d'exploitation :

Recettes : 7 379,40 € euros

Dépenses : 7 597,99 € euros

Déficit : 218,59 € euros

Malgré ce léger déficit, la trésorerie permettra d'envisager d'autres travaux...

Les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité

Cette assemblée s'est terminée par la dégustation de la galette et le verre de l'amitié.

LOTO 2016 :

Bien que moins bien suivi que les années précédentes, son solde financier reste positif !

SORTIE SPECTACLE : 10 septembre, en partenariat avec le Comité des Fêtes Thenaysien.

COULEURS PLANÈTE VIVANTE

INVITATION Rencontre post COP21

Samedi 19 mars 2016 de 13h30 à 19h30 salle des fêtes de Cormeray (41)

"Pollution et changement climatique, agir ensemble pour demain", la pollution participe pour beaucoup au changement climatique. Quelles mesures est-il possible de mener localement et au niveau individuel?

Cette rencontre se déroulera sous forme d'une approche collaborative et sera suivie d'un moment convivial autour d'un repas froid avec ce que chacun aura apporté.

Pour faciliter la bonne organisation, merci de bien vouloir vous inscrire :

Monique DELATTRE au 02.54.32.01.55, moniquedelattre@orange.fr ou

Jocelyne LARTIGOLLE au 06.30.21.12.26



BATAILLE DE PONTLEVOY

Du 1^{er} au 6 juillet 2016, Pontlevoy organise une fresque historique retraçant la bataille de Pontlevoy qui opposa Foulque Nerra III, comte d'Anjou et Eudes II de Blois pour la conquête de la Touraine. Ils s'affrontèrent 1000 ans auparavant, le 1^{er} juillet 1016. Pour l'organisation de cette manifestation, ils auront besoin de toutes les bonnes volontés qui voudront s'associer bénévolement à la réalisation de cette manifestation. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Frédérique JOLLIVET au 06.14.43.66.95 ou envoyer un message à contact@batailledepontlevoy.com



Comité des Fêtes



COMITÉ DES FÊTES THENAYSIEN

Lors de l'Assemblée Générale, la trésorière Edwige DUPONT étant démissionnaire, un nouveau Bureau a été élu dont la composition est la suivante :

- Président : BRUN Alain
- Vice-Présidente : COSSON Delphine
- Trésorier : MATHELOT Laurent
- Trésorier adjoint : POUILLART Marc
- Secrétaire : PRUDHOMME-HALLERY Danièle
- Secrétaire adjoint : BARDOUX Sébastien

Pour clôturer cette séance, le président remercie tous les bénévoles pour leur dévouement tout au long de l'année et termine l'Assemblée sur le verre de l'amitié.

Soirée "Années 80's"



Cette année encore les années 80's du Comité des Fêtes Thenaysien ont fait salle comble avec 208 personnes. Impossible de faire mieux sans pousser les murs de la salle Jean-Rabet et nous avons encore été contraints de refuser des inscriptions. Pour fêter les 10 ans du Comité, une tombola avait été organisée avec, à la clé, 2 places pour le concert des années 80's à Orléans et des lots se rapportant au thème.

Beaucoup avait ressorti des malles d'antan, tuniques flashy, perruques flamboyantes, lunettes fluo et tutti quanti. Un vrai festival eighties !

Des lasagnes ravirent les papilles des convives et tout le monde a dansé sur des rythmes endiablés toute la nuit !

Merci à tous d'être venus si nombreux et n'oubliez pas, nous recommencerons l'année prochaine !

Randonnée pédestre

La randonnée aura lieu dimanche 6 mars. Le départ se fera de la salle Jean-Rabet.

- 3 parcours vous seront proposés : 9 km, 12 km et 20 km.
- Tarifs : 3 € et 2.50 € pour les licenciés.

Un ravitaillement vous sera proposé à mi-parcours.



À prévoir : la brocante le 12 juin 2016. Détails dans le prochain flash.

Et comme toujours si vous désirez nous rejoindre pour participer à l'animation de notre commune, le Comité des Fêtes Thenaysien sera heureux de vous accueillir en son sein où règnent toujours un esprit de fête et la bonne humeur. Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante :

comitthenaysien@gmail.com et brocante.thenay@gmail.com

Ou vous pouvez venir visiter notre site ou notre page facebook :

<http://comitedesfetesthenaysien.e-monsite.com>

<https://www.facebook.com/comite.des.fetes.thenaysien>





INFORMATIONS GÉNÉRALES

HEURE D'ÉTÉ

Le passage à l'heure d'été se déroulera dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars 2016. À 2 heures du matin, il faudra ajouter 60 minutes à l'heure légale, il sera donc 3 heures.

INFORMATIONS PAROISSIALES

MESSES en l'église Notre Dame de Thenay :

- Mars : pas de messe
- Avril : samedi 16 à 18h00

RAMEAUX :

- Dimanche 20 mars 11h00 : messe en l'église St Martin de Sambin

SEMAINE SAINTE :

- Mardi 22 mars : messe Chrismale en la cathédrale St Louis de Blois
- Jeudi 24 mars 19h00 : messe de la Cène en l'église Ste Croix de Montrichard
- Vendredi 25 mars 19h00 : cérémonie de la Passion du Christ en l'église Notre Dame de Nanteuil de Montrichard
- Samedi 26 mars 21h00 : Veillée Pascale en l'église Ste Croix de Montrichard
- Dimanche 27 mars 11h00 : messe de la résurrection en l'église St Pierre de Pontlevoy

PÉLERINAGE PAROISSIAL à ROME : du 10 au 16 avril

Le délégué paroissial Gérard Auger

ÉTAT CIVIL

Elle nous a quittés :

- Le 2 janvier : Françoise CLEMENT

Il a montré le bout de son nez :

- Le 29 janvier : Lucien, Ludovic, Joël, Bernard SANZAY

PODOLOGUE

Mme Maryté LEBON tiendra une permanence dans le cabinet des infirmières le 1^{er} jeudi de chaque mois l'après-midi et, sur rendez-vous en appelant le 06.70.52.70.25



TARIFS COMMUNAUX 2016

• Cantine scolaire	Repas enfant		3.10 €	
	Repas occasionnel		3.10 €	
• Salle des fêtes	Repas adulte		4.40 €	
	Habitants commune	1 journée	200.00 €	
		2 jours	250.00 €	
	Vin d'honneur		75.00 €	
	Vaisselle		50.00 €	
	Habitants hors commune	1 journée	400.00 €	
		2 jours	550.00 €	
		Vaisselle	70.00 €	
• Cimetières concessions	Caution		600.00 €	
	Trentenaire		150.00 €	
• Columbarium concessions	Cinquantenaire		225.00 €	
	Trentenaire		420.00 €	
	Trentenaire incluant plaque (gravure et pose)		150.00 €	
	• Cavurnes	Trentenaire incluant plaque (gravure et pose)		150.00 €
	• Jardin du souvenir			

CIMETIÈRE



Le jardin du souvenir et les cavurnes du columbarium sont presque terminés. Il reste les bordures et parterres fleuris en finition.



MISE EN PLACE DE SEANCES DE VACCINATIONS GRATUITES A SAINT-AIGNAN



Signature de la convention entre le maire Éric Carnat et le docteur Charlotte Scholtes

La municipalité de Saint-Aignan a pour objectif de rendre l'accès à la vaccination plus facile pour tous, tout en soulageant les médecins généralistes et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

L'équipe mobile de vaccination du Loir-et-Cher est constituée du docteur Charlotte Scholtes, médecin du centre de vaccination du centre hospitalier de Blois, et d'une infirmière Emmanuelle Bourban.

Ces séances de vaccination, entièrement gratuites (le vaccin est aussi fourni) et sans rendez-vous, seront proposées à tous les publics une fois par mois le mardi.

Première séance mardi 8 mars 2016 de 14 h à 15 h 30.

Le public sera accueilli, cour de la mairie, 1 rue Victor Hugo, au Pôle Service "la loge".

**Informations neutres et gratuites sur le logement
et la maîtrise de l'énergie
par l'ADIL 41/Espace Info Energie**



**Vous avez une question sur le logement ou l'énergie ? Contactez gratuitement les juristes spécialisés et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE :
parce qu'ils n'ont rien à vous vendre, ils vous donnent le bon conseil !**



L'ADIL 41 Espace Info Energie a été désignée **guichet unique d'information** (Point Rénovation Info Service dit PRIS) sur le Loir-et-Cher pour répondre à toute question juridique, financière et technique liée à un projet de rénovation énergétique d'un logement.

De manière plus générale, L'ADIL de Loir-et-Cher - Espace Info Energie est une association type loi 1901 qui vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** sur toutes les questions liées au logement et à l'énergie (*les aides financières, les rapports locatifs, l'accession à la propriété, les prêts immobiliers, les contrats, les relations de voisinage, la maîtrise de l'énergie, l'isolation, les modes de chauffage, les énergies renouvelables, la fiscalité immobilière, les règles d'urbanisme, les impayés de loyers, la copropriété,...*).

Par exemple, en cas de démarchage à domicile, si vous avez le moindre doute sur l'entreprise qui a pris rendez-vous avec vous et sur le sérieux de son discours ou sur le devis éventuellement signé, contactez nos conseillers au plus vite. Ils vous renseigneront en toute neutralité.

L'ADIL est également instructeur du **Fonds Local d'Aide aux Accédants en Difficulté (FLAAD)** qui permet d'accorder, sous conditions, des aides aux particuliers qui rencontrent des difficultés dans le paiement de leur mensualité de crédit souscrit pour leur habitation principale située dans le Loir-et-Cher. Si vous êtes dans cette situation, contactez nos juristes pour plus d'information.

**Les juristes et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE vous renseignent sur toutes les questions que vous vous posez sur le logement et la maîtrise de l'énergie.
Tous nos services sont neutres, gratuits et objectifs.**

N'hésitez pas à nous contacter :

**ADIL 41- Espace Info Energie
Cité administrative – Porte C
34, avenue du Maréchal Maunoury
41000 Blois**

Du lundi au jeudi 9h00 – 12h30 / 13h45 – 17h30

Fermé au public le mardi matin

Le vendredi 9h00 – 12h30 / 13h45 – 17h

Tél. 02 54 42 10 00 - Fax : 02 54 42 13 00

adileie41@wanadoo.fr / <http://www.adil41.org>

Dans un souci de proximité et grâce aux partenariats avec les communes et les communautés de communes, l'ADIL 41 - Espace Info Energie assure également une **permanence juridique** sur cinq communes du département (Lamotte-Beuvron, Romorantin-Lanthenay, Salbris, Vendôme, Selles-sur-Cher) ainsi qu'une permanence sur la maîtrise de l'énergie à Vendôme.

DEVENEZ ACTEUR

INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT

Il y a des gestes qui sauvent
Suivez une initiation* gratuite de deux heures

#lesgestesquisauvent



Pour vous inscrire :

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/>

*Cette initiation n'équivaut pas à la formation PSC1

Quels sont les intérêts de l'apprentissage anticipé de la conduite ?

L'apprentissage anticipé de la conduite, également appelé "conduite accompagnée", permet :

- ★ de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 ;
- ★ de réduire le coût de la formation ;
- ★ de commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite) dès 15 ans ;
- ★ d'acquérir de l'expérience de conduite ;
- ★ de diminuer le risque d'accident ;
- ★ de passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans et demi et d'obtenir le titre définitif dès 18 ans.
- ★ d'augmenter ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire : 80 % de chances de l'obtenir dès la première fois dans le Loir-et-Cher contre 60% par la voie de l'apprentissage traditionnel (pourcentage constaté) ;
- ★ d'obtenir un tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur » ;
- ★ de rassurer les parents après l'obtention du permis de conduire.



Renseignements

POUR S'INSCRIRE

Après des établissements d'enseignement de la conduite (auto-écoles).

POUR OBTENIR DES INFORMATIONS



Direction Départementale des Territoires
17, quai de l'Abbé Grégoire
41 012 BLOIS CEDEX
Téléphone : 02 54 55 73 50
www.loir-et-cher.gouv.fr

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



La conduite accompagnée

À partir de 15 ans



Pour s'inscrire à l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (A.A.C) en école de conduite, il faut :

- ★ être âgé de 15 ans ou plus ;
- ★ avoir obtenu l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) ;
- ★ avoir l'accord de son représentant légal et de l'assureur du véhicule.

Les conditions d'accès ?

Pour commencer la conduite accompagnée, il faut :

- ★ signer un **contrat de formation** avec un établissement agréé ;
- ★ avoir réussi l'examen du **code de la route** ;
- ★ avoir suivi une **formation pratique de 20 heures minimum** avec un enseignant de l'école de conduite ;
- ★ avoir bénéficié d'une **évaluation favorable** de la part de son enseignant de la conduite et de la sécurité routière ;
- ★ avoir reçu l'**attestation de fin de formation**.

Comment se déroule l'apprentissage anticipé de la conduite ?

- ★ La conduite avec l'accompagnateur se déroule sur une durée d'au moins un an et **une distance parcourue de 3 000 km minimum**.
- ★ Cette période débute par un rendez-vous préalable et est ponctuée de **deux rendez-vous pédagogiques intermédiaires obligatoires**.



Qui peut être accompagnateur ?

L'accompagnateur doit :

- ★ être titulaire du permis B depuis au moins cinq ans sans interruption ;
- ★ avoir obtenu l'accord de son assureur ;
- ★ être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite ;
- ★ il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial ;
- ★ le ou les accompagnateur(s) ne doivent pas avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation du permis de conduire dans les 5 années précédentes.

Les règles à respecter

Toutes les règles du code de la route doivent être respectées par vous comme par votre accompagnateur.

De plus :

- ★ vous ne pouvez pas conduire en dehors des frontières nationales ;
- ★ vous devez respecter les limitations de vitesse qui s'appliquent aux jeunes conducteurs.

Limitations de vitesse des jeunes conducteurs

Apprentissage		50
Autres routes		80
Routes à sens uniques		100
Autosites		110

Quelles sont les particularités du véhicule utilisé ?

- ★ Le véhicule doit être équipé de deux rétroviseurs latéraux, et un signe distinctif « conduite accompagnée » doit être apposé à l'arrière du véhicule.



LE PASSAGE À LA TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION, CE SERA LE 5 AVRIL 2016 !

Il reste quelques semaines aux habitants de votre commune pour vérifier que leur téléviseur est bien compatible avec la nouvelle norme HD, sinon, ils ne pourront plus recevoir la télévision après cette date !

Ce passage concerne les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Un test simple existe pour vérifier que son téléviseur est compatible TNT HD : allez sur la chaîne 7, puis la chaîne 57 et vérifiez que le logo ARTE HD est bien présent en continu sur l'une des 2 chaînes, en haut à gauche de l'écran. Si c'est le cas, votre télé est prête pour le 5 avril, sinon, il ne faut pas tarder à s'équiper d'un adaptateur TNT HD à brancher dès maintenant au téléviseur. Il est souhaitable de ne pas attendre le dernier moment pour s'équiper, afin de bénéficier d'un large choix de produits, dont ceux de premier prix (à partir de 25 euros).

Pour informer le public, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a édité un dépliant explicatif Le mode d'emploi pour passer à la TNT Haute Définition. Il est actuellement distribué à 25 millions de foyers français ! N'hésitez pas à le mettre à disposition dans vos mairies, il est facilement imprimable depuis notre site internet :

http://www.recevoirlatnt.fr/fileadmin/contenu/Kit_communication/ANFR-Imprime-grand-public2.pdf

L'ANFR attribue également des aides prévues par l'État pour accompagner les personnes les plus fragiles :

- une aide financière de 25 euros pour l'acquisition d'un équipement HD pour les téléspectateurs dégrevés de la contribution à l'audiovisuel public ne recevant la télévision que par l'antenne râteau ;
- depuis le 28 janvier, une aide gratuite à domicile est ouverte pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 %. Elle permet, en partenariat avec La Poste, une intervention par les facteurs pour installer l'équipement TNT HD au domicile des téléspectateurs. **Pour en bénéficier, il faut appeler le 0970 818 818.**

Pour plus d'informations, un site internet : www.recevoirlatnt.fr

Un numéro d'appel (non surtaxé) :

0970 818 818



Relayez ces informations afin que vos concitoyens bénéficient dès maintenant, s'ils sont concernés, des aides disponibles, et qu'ils se préparent sereinement au passage à la TNT HD ! L'ANFR met à disposition des collectivités des documents de communication « prêts à l'emploi » : articles pré-rédigés, affiches, dépliant explicatifs, bannières, annonces presse... sur : <http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/passage-a-la-tnt-hd/les-supports-de-communication/>

L'Agence nationale des fréquences (ANFR)

SOUS-MARINADE

VENDREDI 18 MARS 2016 à 19h00 à la salle Jean-Rabet



L'Amicale des sous-mariniers de Touraine Centre, à l'instigation de Jean-Louis SEITE, lui-même sous-marinier retraité, organisera une conférence sur la sous-marinade selon le programme suivant :

- **Présentation par 4 voire 5 sous-mariniers intervenants (parcours marine et civil)**
- **Projection d'un film sur la vie à bord d'un sous-marin nucléaire**
- **Organisation et composition de la force océanique stratégique**
- **Comment fonctionne un sous-marin (technique et vie à bord de l'équipage)**
- **Débat questions-réponses avec le public**

Un buffet campagnard sera servi à l'issue de cette conférence.

Nous vous espérons nombreux à cette manifestation qui promet d'être instructive et très intéressante.

LA MARINE RECRUTE

ETRE MARIN.FR





Informations utiles

Mairie

21 rue Maxime Samson
Tél : 02.54.32.52.07 Fax : 02.54.32.62.74
Courriel : mairie-thenay-41@wanadoo.fr
Site internet : www.thenay-41.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 10h30 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Mardi, jeudi, vendredi : 14h00 à 17h30

Samedi : 10h30 à 12h30

Permanences :

Maire lundi sur rendez-vous

Adjoint sur rendez-vous

Communauté de Communes

Val-de-Cher Controis

15A, rue des entrepreneurs 41700 CONTRES

Tél : 02.54.79.15.50 Fax : 02.54.79.24.82

Site internet : www.cc-controis.com

Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi : fermé

Agence Postale Communale (A.P.C.)

Place de l'église

Tél : 02.54.75.14.11

Courriel : bibliotheque.thenay@orange.fr

Heures d'ouverture du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h15

Ordures ménagères et tri sélectif

Ramassage le mercredi sur toute la commune (collecte reportée le jeudi en cas de jour férié entre le lundi et le mercredi)

Déchèterie Contres et Montrichard

Horaires d'ouverture :

Du 1er janvier au 31 mars :

Lundi : 10h-12h 14h-17h

Mardi : fermée

Mercredi : 10h-12h 14h-17h

Jeudi : fermée le matin 14h-17h

Vendredi : 10h-12h 14h-17h

Samedi : 10h-12h 14h-17h

Du 1er avril au 30 septembre :

Lundi : 09h30-12h 14h-17h

Mardi : 09h30-12h 14h-18h

Mercredi : 09h30-12h 14h-18h

Jeudi : fermée le matin 14h-18h

Vendredi : 09h30-12h 14h-18h

Samedi : 09h30-12h 14h-18h

Club de sport

Judo Club Sambin Pontlevoy Thenay

Tél : 06.40.51.40.92 ou 06.03.19.31.55

Pharmacie de Garde 3237

Associations

AFN

Président : Jean CAFFY
2, chemin de la Chaussée 41400 THENAY

Les Amis de Nicolas

Présidente : Chantal DROMER
41, rue Octave Gauthier 41400 THENAY
Courriel : chantalthierry.dromer@yahoo.fr

L'APE – Association des Parents d'Elèves

Présidente : Farah EL HARIM
Courriel : ape.thenay.monthou@gmail.com

Les Amis de l'Ecole

Présidente : Fabienne LAUNAY
Courriel : lesamisdelecolemonthouthenay@hotmail.fr

L'Atelier Thenaysien

Présidente : Odile LAFONTAINE
17, rue des Gandes 41400 THENAY
Courriel : nicole.gouineau@orange.fr

Les Bleuets Notre Dame

Président : Gérard AUGER
14, route de Monthou 41400 THENAY
Courriel : micheline.auger@wanadoo.fr

La Boule Thenaysienne

Président : Joël GOUINEAU
1, route de Choussy 41400 THENAY
Courriel : nicole.gouineau@orange.fr
Site internet : laboulethenaysienne.wifeo.com

Le Comité des Fêtes Thenaysien

Président : Alain BRUN
9, rue du Coudray 41400 THENAY
Courriels : comitthenaysien@gmail.com
Site internet : comitedesfetesthenaysien.e-monsite.com

La Draisienne

Président : Patrice BERTIN
6, chemin Rouillé 41400 THENAY
Courriel : patricebertin33@orange.fr

L'Été Indien

Présidente : Joël GOUINEAU
1, route de Choussy 41400 THENAY

FC TPS

Président : Jackie MOREAU
3, rue du Bois 41400 THENAY
Courriel : 550132@lcfoot.fr

Sapeurs Pompiers

Chef de Corps : Jean-Luc GILLET
Le Genièvre 41400 PONTLEVOY

Société de Chasse

Président : Michel GOUGEARD
9, chemin de la Fosse aux Canes 41400 THENAY

Couleur Planète vivante

Contact : Monique DELATTRE
35, route de la Fosse Hiver 41400 THENAY
Courriel : moniquedelattre@orange.fr